

## PROCÈS-VERBAL

### CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Réunion du 30 janvier 2020

Présent(e)s : Karim MARIAGE, Echevin des Aînés.  
Sylvie MURATORE, Présidente du Centre d'Action Sociale.  
Jean-Claude TANT, Jocelyne MAHIEU-JOLY, Giuseppina FARRUGGIA, Giovanna SALLUSTIO, Mireille ANDRÉ, Willy SAUDOYER, Freddy JOLY, Odette CAPOUILLEZ, Michel LISON, Pol BOHEMS, Yvon DRAUX, Marielle LIENARD, Lisianne BROHEE, Marie-France MERCIER, Maurice FABROT, Jeannine POREZ Membres du C.C.C.A.  
Vincianne LAMPROYE, chef de bureau - bibliothécaire  
Sophie CAMBRAYE, Secrétaire C.C.C.A.

Excusé(e)s : Luciano D'ANTONIO, Bourgmestre.  
Daniel BLANQUET, Directeur Général.  
Morena DE PINTO, secrétaire C.C.C.A.  
Jocelyne CAUFRIEZ, Guy GENARD, Luc CORNET, Catherine LAURENT membres du C.C.C.A.

---

Monsieur l'Echevin des Aînés Karim MARIAGE,  
ouvre la séance à 16h42'

#### Communication de Monsieur l'Echevin, Karim MARIAGE

Monsieur l'Echevin, Karim Mariage, remercie les membres du conseil pour leur implication dans cette nouvelle mandature et les invite à prendre la parole et à intervenir durant les divers débats.

## **Communication de Monsieur le Président, Jean-Claude TANT**

Monsieur le Président rappelle la chance que l'on a de vivre à Colfontaine et remercie le Collège pour la réussite des divers projets mis en place comme le C.C.C.A. et l'importance de création de différentes commissions. Il précise que Colfontaine a un moyen de communication assez élevé et que nous pouvons en être fiers.

### **1) Approbation du Pv de la réunion du 28 novembre 2019**

Le procès-verbal est approuvé par tous les membres en séance tenante à l'exception de Monsieur Maurice FABROT signale que nous avons omis d'indiquer une petite précision « et la sécurité sociale » à la suite de « la lutte contre la pauvreté ».

### **2) Création de commissions : local, horaires...**

Le Président rappelle les responsables de groupe, à savoir :

1. patrimoine et voies lentes (encadré par Jean-Claude Tant)
2. écoles et intergénérationnel (encadré par Willy Saudoyer)
3. voyages et excursions (occupationnel, encadré par Jocelyne Joly)

Il explique que cela ne va pas être évident de trouver un horaire pouvant convenir à tout le monde.

Chaque conseiller peut, s'il le souhaite assister aux 3 commissions.

Monsieur l'Echevin suggère de se mettre d'accord sur des jours fixes.

Après un tour de table, 2 jours sont fixés : à savoir le mardi 14h à 18h et le vendredi de 9h 12h et 14h 16h ont été retenus.

Ces commissions se dérouleront dans la salle de jeux des Aînés au Pont d'Arcole. Mais ne seront pas applicables durant les congés scolaires ni durant les examens cantonaux. Une demande au Collège sera effectuée dans ce sens.

### **3) Interventions de Monsieur FABROT**

Madame la Présidente du C.P.A.S. Sylvie MURATORE, revient vers Monsieur FABROT quant à sa question lors de la séance précédente, à savoir, si les personnes de l'entité bénéficient de la G.R.A.P.A. Madame la Présidente du C.P.A.S. répond que seulement 7 à 8 personnes ont fait la demande et sont sur liste d'attente.

Monsieur FABROT propose qu'il ait des informations aux Aînés au niveau de la sécurité de l'habitat. Exemples : détecteurs incendie, mesures obligatoires, formation des pompiers ? Croix-Rouge ?

*Monsieur FABROT avait transmis aux conseillers par mail la vidéos de 5'30 réalisée par le Centre d'Education Populaire André Genot (CEPAG) intitulée « La sécurité sociale expliquée à ma petite fille » (<http://www.fgtb-wallonne.be/ceci-n-est-pas-trou-securite-sociale-expliquee-ma-petite-fille>). Il espérait qu'on puisse la projeter aujourd'hui mais ce n'est malheureusement pas possible... Monsieur FABROT s'exprime sur la sécurité sociale qu'elle repose sur les principes de solidarité et d'assurance.*

*Solidarité intergénérationnelle pour les pensions et allocations familiales, solidarité des biens portants vers les malades, de ceux qui ont un emploi vers ceux qui l'ont perdu...*

*La sécurité sociale, ce sont nos pensions, les soins de santé, les allocations familiales, le chômage, les maladies professionnelles et les accidents de travail.*

*Les problèmes actuels de la sécurité sociale viennent des recettes insuffisantes pour donner suite aux cadeaux fait au patronat principalement depuis 2014 par le gouvernement Michel/Deweever...notamment le tax-shift (glissement) qui a fait, entre-autres, que les cotisations sociales dites patronales (en réalité notre salaire indirect, socialisé) sont passées de 33% à 25%. Et aujourd'hui, la FEB et le Voka (patronat flamand) exigent de descendre encore à 20%.*

*Et aujourd'hui, la NV.a veut, elle, scinder la sécurité sociale, ce qui signifierait à terme la privatisation de sécurité sociale.*

*Si on laisse privatiser notre sécu, quel sera l'impact concret pour les citoyen.nes ?  
2 exemples*

	<i>Coût avec sécu</i>	<i>coût sans sécu</i>
<i>Un accouchement</i>	<i>370 euros</i>	<i>2.500 euros</i>
<i>Une prothèse du genou</i>	<i>900 euros</i>	<i>10.000 euros</i>

*Mais aussi*

*-fin des congés payés !*

*-fin ou limitation des remboursements des accidents de travail et maladies professionnelles !*

*-misère assurée en cas de perte d'emploi, ...*

M.Karim Mariage trouve cette analyse intéressante mais pense que cette problématique sort de la compétence du CCCA.

Maurice Fabrot n'est pas d'accord, signale que la circulaire de Paul Furlan du 2 octobre 2012 sur les CCCA précise au bas de la première page

« Le conseil consultatif communal des aînés (CCCA) a pour mission première de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés... Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité pour les CCCA d'organiser des sessions ayant pour thèmes d'autres matières que celles réglées à ce niveau (par exemple, la santé ou les pensions) ».

Maurice Fabrot ajoute ensuite qu'aujourd'hui 15% de Belges vivent sous le seuil de pauvreté mais sans la sécurité sociale on serait à plus de 43%...pire en Wallonie, encore pire dans le Borinage...

En complément à cet exposé, il distribue « Lien », le bulletin de liaison du mouvement Cepag, la Santé est un droit fondamental et non une marchandise !

#### **4) Divers**

Monsieur le Président demande à l'assemblée si tout le monde est bien informé des choses mises en place sur le territoire au niveau des Aînés (C.P.A.S., E.P.N., etc). Madame la Présidente du C.P.A.S. Sylvie MURATORE communiquera à son niveau les choses déjà mises en place au C.P.A.S. pour les Aînés.

Monsieur l'Echevin propose qu'un expert dans sa fonction vienne lors de réunion, expliquer les divers projets déjà mis en place. Monsieur Mariage informe que des réunions citoyennes seront organisées à l'ASBL Magnum.

Des listings seront créés afin de faire connaître un maximum les projets/activités aux Aînés.

Monsieur le Vice-Président Willy SAUDOYER, rappelle encore l'importance de la communication chez nos Aînés afin qu'ils soient informés de tous les dispositifs mis en place pour leur bien-être et leurs loisirs.

Monsieur l'Echevin est conscient que la communication est la priorité dans la réussite des choses mises en place à Colfontaine et compte sur le C.C.C.A. pour dynamiser les informations.

Monsieur le Président informe les conseillers que pour ceux qui le souhaitent des formations sont possibles au niveau de la Province. Madame LAMPROYE demande plus de précisions quant aux formations souhaitées et le service se chargera de faire diverses recherches. Après que Monsieur le Président ait précisé sa demande.

Madame Odette CAPOUILLEZ demande en cas de constatation de problèmes à qui doit-elle s'adresser ? Au service compétent ? Au conseil ?

Monsieur l'Echevin informe que comme tout citoyen elle peut directement passer par le service directement concerné.

Monsieur Draux insiste sur le fait de recentrer sur les seniors d'informer les gens. Exemple : problématique cartes de banque.

Madame LAMPROYE suggère de redistribuer des cartes avec leurs coordonnées des agents constatateurs lors de la prochaine réunion.

Madame Lisianne BROHEE s'interroge sur le futur salon des seniors, à savoir si les membres de manière officielle pourront préparer à aider dans l'organisation de celui-ci.

Monsieur Mariage informe que des réunions préparatoires sont en cours pour la réalisation de ce premier salon des seniors et qu'on ne manquera pas de revenir vers eux au temps opportun.

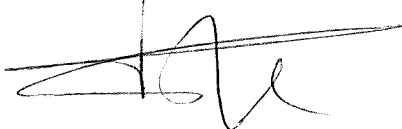
Madame Lisianne BROHEE souhaiterait que l'on dispose d'un listing des aînés de Colfontaine afin de faire du porte-à-porte pour leur faire connaître les différentes activités de l'entité.

Madame LAMPROYE rappelle la loi du RGPD et va se renseigner auprès de la Direction Générale.

Monsieur l'Echevin se réjouit de l'engouement des conseillers et les remercie d'avance pour la suite. Il espère que pour les prochaines réunions les groupes de commissions permettront l'apport de points plus peaufinés.

Messieurs, l'Echevin et Président, remercient l'assemblée et lève la séance à 18H05'.

**Le Président du C.C.A.,**



**Jean-Claude TANT**

**Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,**



**Karim MARIAGE  
Echevin des Seniors**